

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE : S. MARCOTTE

RÉDACTEUR-EN-CHEF : HECTOR FABRE

Prix des Annonces

Six lignes, première insertion, \$0.50
 Chaque insertion subséquente, \$0.40
 Chaque ligne en sus, première fois, \$0.05
 Chaque ins. subséquente, p. ligne, \$0.10

FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT
DU 5 JUIN 1880.

LES VICTIMES

PAR RAOUL DE NAVERY

(Suite.)

Le prêtre l'encourageait, le soutenait, le consolait, et lorsqu'il l'eut béni, le visage de Marcus qui, depuis si longtemps avait reflété de terribles pensées et révélé d'abominables projets, s'épura comme par miracle, et rayonna d'une beauté dont rien ne saurait donner l'idée.

Jeanne agenouillée pria à son chevet.

Le mourant la regarda avec l'expression d'une indente prière.

— Oh ! si vous vouliez ! si vous vouliez ! murmura-t-il.

— Je veux tout ce qui pourra vous consoler.

— Et bien ! aujourd'hui, vous avez tenu la parole donnée à Marcus, vous avez accepté mon nom devant un magistrat qui, pour vous, ne représentait pas même la loi, et vous êtes jamais considérée comme ma femme... Mais je vous ai obéi, Jeanne, je viens de purifier mon âme, auriez-vous assez pitié de moi pour prononcer devant le prêtre un serment qui nous lierait l'un à l'autre pendant l'éternité ?

Jeanne s'attendait si peu à cette demande, qu'elle fit un involontaire mouvement d'épouvante, tandis que son regard plein d'effroi et d'angoisse se tournait du côté d'Henri de Civray.

— Jeanne ! murmura celui-ci à son oreille, Jeanne ! refusez ! refusez !

— Mon Dieu ! mon Dieu ! balbutia la jeune fille.

— Refusez, car c'est à moi que vous donnez vos premières pensées, à moi que vous avez au fond de votre âme promis une fidélité qui ne finira qu'avec votre vie... Exaucez cette prière serait un parricide envers moi !

Le visage de Jeanne parut comme transfiguré.

Ainsi Henri de Civray ne doutait plus, Henri de Civray ne l'accusait plus ! Il se tenait là, près d'elle, l'implorant du regard, la priant au nom du passé de ne pas proférer un serment qui se dresserait entre eux.

Marcus surprit la terreur de Jeanne dans le regard que lui jeta la jeune fille. Il comprit la défiance d'Henri et les motifs de cette défiance, et une larme roula sur sa joue.

— C'est le dernier sacrifice ! dit-il.

En ce moment la porte de la chambre s'ouvrit, et un guichetier parut :

— Le journal du soir ! cria-t-il, la liste de numéros gagnants à la loterie de Sainte-Guillotine.

— Ah ! fit Marcus, le sang ne cessera jamais de couler.

— Un certain nombre de prisonniers venaient de recevoir leur assignation pour comparaître devant le tribunal.

— Nous serons tous perdus ! tous perdus ! Ni vous, monsieur, ni moi, ni Jeanne, nous ne reverrons une autre journée... Le couteau de l'assassin et le couperet de la guillotine acheveront leur œuvre... Si j'avais vécu, j'aurais tenté de réparer le mal commis, mais je meurs... Je meurs...

Un flot de sang jaillit de la blessure de Marcus, Jeanne obligea le jeune homme à se recoucher sur son lit, et lui imposa doucement le silence. Il se sentait si faible en ce moment qu'il gardait à peine la force de prononcer une parole, cependant il fixa sur Jeanne ses yeux remplis de l'expression d'une prière instante, et il murmura :

— Dites moi que je ne vous fais pas horreur.

— Reposez-vous, répondit Jeanne, je vais prier.

La jeune fille s'absorba dans une invocation brûlante, tandis qu'Henri re-

passait dans sa mémoire les scènes imprévues qui venaient de se succéder.

Que devenait pendant ce temps la comtesse de Civray ? L'évanouissement qui, chez elle, avait succédé à l'excès de la frayeur, dura longtemps. Le marinier, aux soins duquel Henri l'avait confiée, résolut de gagner en conscience les deux louis que le jeune homme lui avait donnés. Privé des secours de la médecine, il se contenta de frotter la paume des mains de la malheureuse mère, de jeter quelques gouttes d'eau sur son visage, et de la laisser sur le pont où l'air de la Seine rafraîchissait son visage.

Quand la comtesse ouvrit les yeux, elle eut peine à comprendre en quel endroit elle se trouvait. Il fallut un certain temps avant qu'elle rassemblât assez ses esprits pour se souvenir de la scène terrible dont elle avait été témoin.

La veille, lorsque Jeanne, accompagnée de Marcus, lui avait remis avec mystère un passeport pour quitter Paris en sûreté, et une carte de civisme pour y séjourner, si elle voulait y terminer des affaires pressantes, Mme de Civray, si bien enveloppée qu'elle fût, reconnut la jeune fille en même temps qu'Henri. Si déjà sa propre conscience et les affirmations de Cécile avaient ébranlé sa conviction au sujet de la trahison de Jeanne, elle fut en ce moment complètement convaincue de son innocence. Un remords poignant lui traversa le cœur, et lorsque Henri s'écria avec désespoir : " Ah ! ma mère, qu'avons-nous fait ? " les regrets de la comtesse ne furent pas moins grands que ceux de son fils.

Henri de Civray se jeta sur les traces de Jeanne, mais un groupe bruyant lui barra le passage, et lorsqu'il trouva la rue libre, Jeanne avait disparu.

Il rejoignit alors sa mère, et se fit raconter avec les plus grands détails tout ce qui s'était passé durant son emprisonnement. La comtesse parla de l'assistance qu'elle avait trouvée chez Rose Thé, du mystérieux billet qui l'avait avertie de fuir cet asile.

— Plus de doute ! s'écria Henri, Jeanne, trop grande pour se venger de nos dédains et de nos calomnies, a répondu à nos accusations par un dévouement qui ne s'est jamais démenti. C'est à elle que tu as dû le conseil de quitter la maison de Mme Roucher ; c'est elle qui te ménagea la protection de Rose, la petite blanchisseuse de Robespierre ; elle enfin qui t'a sauvée de l'échafaud pour te conserver à ma tendresse.

— Mais, demanda la comtesse de Civray devenue pensif, si cela était, qui serait, à ton avis, le misérable qui nous aurait trahis ?

— Je le sais, répondit Cécile, c'est Robert !

Ce nom fut un trait de lumière pour toute la famille. Oui, Robert seul Robert qui connaissait tous les secrets de la famille de Civray, qui pouvait chiffrer sa fortune, devait avoir combiné avec une adresse infernale l'arrestation d'Henri, puis celle de sa mère et de Cécile de Saint-Rieul. La Providence avait permis qu'un crieur apprenant à la comtesse l'incarcération de son fils, elle ne songeât plus qu'à rester à Paris, afin de consoler ou de partager sa destinée.

— Cela doit être, dit la comtesse, tout me semble maintenant logique, naturel, mais comment se fait-il que Jeanne, avec ses opinions et sa foi, soit entrée en qualité d'officière chez l'abominable Fouquier-Tinville ?

— Je le comprends, dit Henri. Oh ! la noble, l'admirable fille. Ne pouvant rien pour nous, tant qu'elle restait perdue dans Paris, elle devait, d'une façon occulte nous protéger tous en se réfugiant dans le seul endroit où personne ne se fut avisé de la chercher. Quel moyen a-t-elle employé pour me procurer ce passeport et cette carte de civisme, je le saurai plus tard, mais ce que je sens au fond de mon âme, c'est qu'elle offre sa vie en échange de la nôtre.

Tout à coup Henri se frappa le front.

— Je me souviens qu'il était jeune, beau, sur son passage on a prononcé le nom de Marcus... Quel est ce Marcus ? il faut maintenant que je le sache.

— Henri, à peine es-tu hors de danger que tu cours chercher de nouveaux périls.

— Je dois une réparation à Jeanne, ma mère, elle l'aura.

Henri de Civray conduisit sa mère dans un logement modeste, dont il paya d'avance une semaine de loyer, puis il se mit à la recherche du citoyen Marcus. L'instinct révélait à Henri que le peuple des clubs et les membres des sections devaient connaître ce jeune homme à la figure pâle et sombre, qui semblait dévorer le feu de passions intérieures. Voyant donc ouvert un cabaret, il y entra, se fit servir du vin, et avisa deux patriotes qui n'étaient pas ivres, il leur offrit de trinquer avec lui.

Les ivrognes prenaient vite confiance dans celui qui nourrit leurs vices ; les deux citoyens, beaux parleurs, avides de prouver leur influence dans les clubs, et de montrer qu'ils avaient de hautes connaissances parmi les membres influents de la magistrature de la Terreur, citèrent une vingtaine de ceux-ci à la suite les uns des autres.

— Et Marcus, demanda Henri en les regardant fixement, connaissez-vous Marcus ?

— Le secrétaire de Fouquier-Tinville !

— Oui, répondit Henri à tout hasard.

— Je le crois bien ! un bon patriote, un pur Jacobin, il serait capable de prendre la place de l'accusateur public si celui-ci venait à perdre la tête... Un joli mot, n'est-ce pas ? Seulement Fouquier a la tête solide... D'ailleurs il aime tellement son métier, que le jour où le criminel manquera, il s'accusera lui-même pour ne point perdre l'habitude de prononcer un réquisitoire.

— Un bel homme, ce Marcus !

— Je le crois bien ! Aussi, il profite de sa jeunesse. Fouquier l'invite à tous ses soupers, car la Terreur soupe ; il faut bien se reposer de couper les têtes, c'est une besogne qui fatigue comme une autre.

Henri fit apporter de nouvelles bouteilles de vin, puis il s'éloigna du cabaret au moment où les ivrognes s'endormaient les coudes sur les tables.

Sa résolution était prise : le lendemain, dût-il de nouveau se faire arrêter, il se rendrait chez Fouquier et demanderait à parler à Jeanne.

Un calme relatif se fit dans son esprit ; il entra au logement choisi pour sa mère et sa cousine, s'entretenant avec elles jusqu'au soir, et se retira dans sa petite chambre où il commença une longue lettre ressemblant à un testament.

Quand il l'eut achevée, il se jeta sur son lit, et s'endormit d'un sommeil entrecoupé par des cauchemars douloureux. Il s'éveilla vers neuf heures, s'habilla, et déjeuna en famille. Sa mère et sa cousine s'alarment de l'expression résolue de son visage, elles comprennent qu'il méditait un projet dangereux, mais que rien ne lui ferait abandonner ; cependant, au moment où il allait sortir, la comtesse se jeta dans ses bras en fondant en larmes :

— Songe que je n'ai que toi pour m'attacher à la vie, lui dit-elle.

— Dieu permettra que je remplisse un devoir sacré sans courir de péril ; s'il en était autrement, vous seriez la première, ma mère, à comprendre ce qu'un gentilhomme se doit à lui-même.

— Va ! lui dit-elle, et que Dieu te bénisse.

(A continuer.)

CHANGEMENT DE DOMICILE.

M. ROUMILHAC

A l'honneur d'informer ses nombreuses pratiques qu'il a transporté son établissement de Provisions et de Charcuterie Française

Au No. 12, rue St. Jean, Haute-Ville,

où il aura toujours un assortiment de premier choix beaucoup plus considérable que par le passé. Québec, 5 mai 1880.

ATTENTION ! ATTENTION ! RESTAURANT

N. P. LAJEUNESSE

Foiblesse, Plombier et Couvreur

88, RUE ST. PAUL

Désire remercier sincèrement ses pratiques et le public en général du patronage qu'ils lui ont accordé par le passé, et il espère que la reconnaissance qu'il apporte dans l'exécution de tous les ouvrages qu'on lui confie et ses prix modérés, lui mériteront le même encouragement à l'avenir.

On trouvera à son établissement tous les ustensiles en usage à la ville et à la campagne.

Il entreprend toute espèce de réparations métalliques et de travaux d'aqueduc, etc.

N. P. LAJEUNESSE, 88, rue St. Paul, Québec, 11 mai 1880.

Canal Welland

Avis aux Constructeurs de Ponts

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sous-ingénieur (Secrétaire des Chemins de Fer et Canaux), et en double aux commissions pour Ponts, Canal Welland, seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des Malles de l'Ouest, MARDI, le 15 JUIN prochain, pour la construction de ponts mobiles et de ponts fixes, à différents endroits sur le Canal Welland. Les ponts pour voitures devront être faits en fer et en bois, et ceux pour chemins de fer devront être faits en fer.

Les plans, spécifications et conditions générales peuvent être vus à ce bureau, le et après LUNDI, 31 MAI prochain, on pourra aussi se procurer des formules imprimées pour soumission.

Les soumissionnaires devront avoir eux-mêmes tous les instruments, et avoir toutes les connaissances pratiques nécessaires à ce genre de travaux ; ils devront se rappeler aussi qu'aucune soumission ne sera prise en considération à moins d'être faite strictement selon les dispositions mentionnées sur les formules imprimées, et dans le cas d'une copie de la signature, les conditions matérielles de l'acceptation et la résidence de chacun des associés ; et à moins que de plus, un chèque de banque accepté, pour la somme de \$200, pour chaque pont, pour lequel un offre est fait, n'accompagne chaque soumission, cette somme ne devant pas être rendue, si les soumissionnaires ne sont acceptés, à condition qu'ils fassent un dépôt de \$100 sur le montant du contrat dont la somme envoyée avec la soumission formera partie — qui devra être mis au crédit du Receveur-général, dans le délai de huit jours de la date de cet avis.

Seulement de la somme due pour ouvrages faits sur le pont, tant que les travaux ne seront pas complètement terminés.

Ce département ne s'engage pas, cependant, à accepter la plus basse ni aucune soumission.

F. BRAUN, Secrétaire.

Dépt. des Chemins de Fer et Canaux, Ottawa, 23 mars 1880.

6 avril 1880—218

CANAL LACHINE.

Avis aux Entrepreneurs Machinistes.

La construction des Portes d'Ecluses annoncée pour le 3 JUIN est inévitablement remise aux dates suivantes :

Les soumissions seront reçues jusqu'à

Mardi, 22 Juin prochain.

Les plans et devis, etc., seront prêts le et après

Mardi, 8 Juin prochain.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Dépt. des Chemins de Fer et Canaux, Ottawa, 13 mai 1880.

18 mai 1880—218

CANAL WELLAND.

Avis aux Entrepreneurs Machinistes.

La construction des Portes d'Ecluses annoncée pour le 3 JUIN est inévitablement remise aux dates suivantes :

Les soumissions seront reçues jusqu'à

Mardi, 22 Juin prochain.

Les plans et devis, etc., seront prêts le et après

Mardi, 8 Juin prochain.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Dépt. des Chemins de Fer et Canaux, Ottawa, 13 mai 1880.

18 mai 1880—218

REMÈDE SPÉCIFIQUE DE GRAY

TRADE MARK. Le GRAND remède anglais Une guérison infallible pour la fièvre, le choléra, le typhoïde, le mory, la dysentérie, la diarrhée, l'impurité et toutes les maladies qui sont les suites des habitudes malsaines.

TRADE MARK. Le GRAND remède anglais Une guérison infallible pour la fièvre, le choléra, le typhoïde, le mory, la dysentérie, la diarrhée, l'impurité et toutes les maladies qui sont les suites des habitudes malsaines.

TRADE MARK. Le GRAND remède anglais Une guérison infallible pour la fièvre, le choléra, le typhoïde, le mory, la dysentérie, la diarrhée, l'impurité et toutes les maladies qui sont les suites des habitudes malsaines.

TRADE MARK. Le GRAND remède anglais Une guérison infallible pour la fièvre, le choléra, le typhoïde, le mory, la dysentérie, la diarrhée, l'impurité et toutes les maladies qui sont les suites des habitudes malsaines.

TRADE MARK. Le GRAND remède anglais Une guérison infallible pour la fièvre, le choléra, le typhoïde, le mory, la dysentérie, la diarrhée, l'impurité et toutes les maladies qui sont les suites des habitudes malsaines.

TRADE MARK. Le GRAND remède anglais Une guérison infallible pour la fièvre, le choléra, le typhoïde, le mory, la dysentérie, la diarrhée, l'impurité et toutes les maladies qui sont les suites des habitudes malsaines.

TRADE MARK. Le GRAND remède anglais Une guérison infallible pour la fièvre, le choléra, le typhoïde, le mory, la dysentérie, la diarrhée, l'impurité et toutes les maladies qui sont les suites des habitudes malsaines.

TRADE MARK. Le GRAND remède anglais Une guérison infallible pour la fièvre, le choléra, le typhoïde, le mory, la dysentérie, la diarrhée, l'impurité et toutes les maladies qui sont les suites des habitudes malsaines.

TRADE MARK. Le GRAND remède anglais Une guérison infallible pour la fièvre, le choléra, le typhoïde, le mory, la dysentérie, la diarrhée, l'impurité et toutes les maladies qui sont les suites des habitudes malsaines.

TRADE MARK. Le GRAND remède anglais Une guérison infallible pour la fièvre, le choléra, le typhoïde, le mory, la dysentérie, la diarrhée, l'impurité et toutes les maladies qui sont les suites des habitudes malsaines.

TRADE MARK. Le GRAND remède anglais Une guérison infallible pour la fièvre, le choléra, le typhoïde, le mory, la dysentérie, la diarrhée, l'impurité et toutes les maladies qui sont les suites des habitudes malsaines.

TRADE MARK. Le GRAND remède anglais Une guérison infallible pour la fièvre, le choléra, le typhoïde, le mory, la dysentérie, la diarrhée, l'impurité et toutes les maladies qui sont les suites des habitudes malsaines.

TRADE MARK. Le GRAND remède anglais Une guérison infallible pour la fièvre, le choléra, le typhoïde, le mory, la dysentérie, la diarrhée, l'impurité et toutes les maladies qui sont les suites des habitudes malsaines.

TRADE MARK. Le GRAND remède anglais Une guérison infallible pour la fièvre, le choléra, le typhoïde, le mory, la dysentérie, la diarrhée, l'impurité et toutes les maladies qui sont les suites des habitudes malsaines.

TRADE MARK. Le GRAND remède anglais Une guérison infallible pour la fièvre, le choléra, le typhoïde, le mory, la dysentérie, la diarrhée, l'impurité et toutes les maladies qui sont les suites des habitudes malsaines.

TRADE MARK. Le GRAND remède anglais Une guérison infallible pour la fièvre, le choléra, le typhoïde, le mory, la dysentérie, la diarrhée, l'impurité et toutes les maladies qui sont les suites des habitudes malsaines.

TRADE MARK. Le GRAND remède anglais Une guérison infallible pour la fièvre, le choléra, le typhoïde, le mory, la dysentérie, la diarrhée, l'impurité et toutes les maladies qui sont les suites des habitudes malsaines.

TRADE MARK. Le GRAND remède anglais Une guérison infallible pour la fièvre, le choléra, le typhoïde, le mory, la dysentérie, la diarrhée, l'impurité et toutes les maladies qui sont les suites des habitudes malsaines.

TRADE MARK. Le GRAND remède anglais Une guérison infallible pour la fièvre, le choléra, le typhoïde, le mory, la dysentérie, la diarrhée, l'impurité et toutes les maladies qui sont les suites des habitudes malsaines.

RESTAURANT

Royal Exchange !

M. J. T. L'VALLEE, Restaurateur, offre à ses amis et au public ses plus sincères remerciements, pour l'encouragement qu'ils lui ont accordé comme tel jusqu'à ce jour, et il a l'honneur de les informer qu'il ouvrira samedi, au

No 56, RUE ST. JEAN,

un Restaurant de première classe et qui sera toujours tenu par les meilleurs Liqueurs, Cigares, etc., etc.

Lunch à toute heure. Service de choix. Québec, 5 mai 1880.

Compagnie de Navigation du Richelieu et d'Ontario.

Ligne de la Malle Royale entre Québec, Montréal, Kingston, Toronto, Hamilton, et tous les ports intermédiaires.

Les magnifiques bateaux QUEBEC et MONTREAL qui voyagent entre ces deux villes partiront régulièrement comme suit :

Le QUEBEC, Capt. Nelson, les mardis, jeudis et samedis, et le MONTREAL, Capt. Barn, les lundis, mercredis et vendredis à CINQ heures P. M. de Québec, arrêtant à Batiscan, Trois-Rivières et Sorel.

Entre Montréal et Hamilton

Les bateaux Algerian, Passport, Corsican, Spartan, Corinthian ; un d'eux laissera le Bassin du Canal tous les jours excepté le Dimanche, à NEUF heures A. M., et de Lachine, à l'arrivée du train qui laisse la Station de Bonaventure à MIDI.

Bureau des Billets, ou on peut se procurer des cabines chez R. M. Stocking, vis-à-vis l'Hôtel St. Louis et au bureau de la Compagnie, Quai Napoléon.

DESFORGES, Agent. Québec, 4 mai 1880.

Chemin de Fer Q. V. O. & C.

MALLE, EXPRESS.

Laisse Hochelaga pour Hull, 5.30 a.m. 5.15 p.m.

Arrive à Hull, 12.40 p.m. 9.25 p.m.

Laisse Hull pour Hochelaga, 8.20 a.m. 5.05 p.m.

Arrive à Hochelaga, 12.30 p.m. 9.15 p.m.

Train de Nuit

Laisse Hochelaga pour Québec, 3.00 p.m. 10.00 p.m.

Arrive à Québec, 9.07 p.m. 8.30 a.m.

Laisse Québec pour Hochelaga, 10.40 a.m. 9.30 p.m.

Arrive à Hochelaga, 4.45 p.m. 6.30 a.m.

Laisse Hochelaga pour St. Jérôme, 5.30 p.m.

Arrive à St. Jérôme, 7.15 p.m.

Laisse St. Jérôme pour Hochelaga, 6.45 a.m.

Arrive à Hochelaga, 9.00 a.m.

(Des convois spéciaux font le service entre Hull et Aylmer.)

Les trains passent la station du Mile End 5 minutes plus tard.

Des magnifiques Chars-Palais sont attachés à tous les convois de Passagers, et des Chars-Dortoirs sont attachés aux convois de Nuit.

Les Trains qui vont à Ottawa ou qui en arrivent se relient avec des Trains qui arrivent et qui partent pour Québec.

Tous les Trains circulent d'après l'heure de Montréal.

Bureau Général, 13, Carré de la Place d'Armes.

Bureau pour la vente des Billets, 202, rue St. Jacques.

L. A. SÉNÉCAL, Surintendant Général.

2 Juin 1880.

Chemin de Fer Intercolonial

SAISON D'HIVER 1879-80.

Le et après LUNDI, le 17 NOVEMBRE, et jusqu'à avis contraire les Trains de ce chemin laisseront et arriveront à la Station de la Pointe-Lévis comme suit :

Départ. Temps du Chemin. Temps à Québec.

Express pour Halifax et St. Jean, 8.15 A.M. 8.00 A.M.

Accommodation et Malle, 4.15 A.M. 9.00 A.M.

Prêt, 4.30 P.M. 7.15 P.M.

Arrivée.

Express d'Halifax et de St. Jean, 7.15 P.M. 7.00 P.M.

ANNONCES NOUVELLES.

Avis—J. C. Paterson.
 Avis au Public—J. P. Rhéaume.
 Vitaline—Cie. de Médecine de Gray.
 Magnifique Villa à vendre—Wurtele & Lortie.
 Tabac Doré Floconneux—Compagnie Manufacturière de Tabac "Globe," Windsor, Ontario—*Voir la quatrième page.*
 Ecran de Meubles—Oct. Lemieux & Cie.
 Aux Constructeurs—E. J. Dubeau.
 Etouffes à Robes—Glover, Fry & Cie.
 Habillements pour Messieurs—do

QUEBEC,

SAMEDI, 5 JUIN 1880.

LA CHAMBRE.

La séance d'hier a été mouvementée ; deux incidents ont donné lieu à des débats animés.

M. Gagnon a demandé raison au ministre de la révocation des commissaires des petites causes pour la paroisse de la Rivière-Ouelle. Ces commissaires étaient des libéraux, ils ont été remplacés par des conservateurs. Est-ce là de la conciliation ? Oh étaient donc MM. Paquet et Flynn au moment où l'on égorgeait ainsi quelques-uns de leurs anciens amis ?

M. Flynn a pris la peine de répondre à cette interpellation aux ministres libéraux, et il a profité de la circonstance pour définir sa ligne de conduite à l'égard des intransigeants. Il l'a fait en fort bons termes. Nous sommes pour la conciliation, a-t-il dit, mais de bon compte, pouvons-nous la pratiquer à l'égard de ceux qui n'en veulent pas ? Ce serait faire métier de dupe. Il y a des mesures de justice, il y a des mesures de faveur ; nous accordons justice à tous, nous réservons les faveurs pour nos amis.

Ces paroles ont provoqué une déclaration de principe de la part de M. Tarte. Il n'aime pas ce mot de conciliation qui lui paraît synonyme de faiblesse, il voudrait le voir disparaître du programme du ministère. Le mot conservateur suffit à tout : le ministère sera conservateur, ou il ne sera pas.

La gauche a applaudi cette déclaration de M. Tarte. Le député de Bonaventure n'a pas voulu accepter cet hommage qui pouvait le compromettre ; mais il n'a pu empêcher M. Irvine de lui faire compliment de son attitude, ni M. Gagnon de faire l'éloge de son caractère.

La conclusion à tirer de ces avances faites par l'opposition à M. Tarte, c'est qu'elle préférerait à tout autre un conservateur qui ferait ses affaires.

Revenant aux commissaires des petites causes qu'on avait un peu oubliés, M. Ross a tiré une autre morale de l'incident ; c'est que, sous tous les régimes, on revoyait la même chose et qu'en définitive, les commissaires des petites causes de l'un et l'autre parti étaient les constantes victimes de nos discordes civiles !

En plaisantant, M. Irvine a dit qu'on n'avait pas essayé de le concilier, lui. C'est peut-être dommage ; M. Irvine est un auxiliaire précieux et qui sait si l'on n'aurait pas réussi !

Le second incident a été provoqué par la demande de communication faite par l'hon. M. Langelier des pièces relatives au transfert du chemin du Nord par M. McGreevy au gouvernement.

M. Joly a profité de la circonstance pour expliquer qu'il avait donné, afin d'assurer ce transfert à la date du 1er novembre, un ordre de \$50,000 à M. McGreevy en compte sur ses réclamations. Cette explication a amené un long débat sur les irrégularités que l'on attribue à l'ancienne administration. Ce débat a été confus et les faits ne s'en sont pas dégagés avec une suffisante netteté

pour que nous puissions les apprécier en parfaite connaissance de cause. Mais il est évident qu'il sera repris et qu'on en arrivera à l'entière vérité.

Le gouvernement a montré en cette circonstance une très-grande modération. Il est évident qu'il ne désire pas récriminer et qu'acquiesçant ses adversaires de toute intention perverse, il ne tient pas à pousser à fond ses accusations. Mais les anciens ministres ont à cœur, de leur côté, de ne laisser planer aucun soupçon sur leur conduite. Il faudra donc que l'incident se vide. Nous le regrettons, pour notre part, car cela entraînera des débats acrimonieux qui détourneront l'attention de la Chambre, des affaires dont la prompt solution importe à l'intérêt général.

INFORMATIONS.

—Le candidat ministériel, M. Marion, a été élu à l'Assomption par 140 voix de majorité.

—M. J. B. L. Villemure, de St. Jérôme, a été nommé membre du Conseil législatif. M. Villemure succède à feu l'hon. F. H. Lemaire comme représentant de la division Mille-Îles.

DEBATS PARLEMENTAIRES.

Séance du 4 juin.

Plusieurs rapports sont lus et reçus. M. Gagnon introduit un bill intitulé : Acte pour amender de nouveau l'Acte électoral de Québec. La loi, paraît-il, ne pourvoit pas à ce que les noms des candidats soient imprimés en caractères analogues sur les bulletins de votation et dans certains endroits on a abusé de cette lacune, c'est-à-dire que le nom d'un des candidats y était imprimé en caractères plus gros que celui de son adversaire.

Hon. M. Paquet fait motion pour que le rapport du comité sur les règles de la Chambre soit adopté.

Hon. M. Joly s'y oppose jusqu'à ce que le rapport ait été inséré dans les votes et délibérations. Lors de la dernière session, il a été résolu que les interpellations au gouvernement seraient publiées, avec les réponses des ministres, dans le journal de la Chambre, chose qui évitait souvent des équivoques. Le présent rapport propose le rappel de cette résolution, pour des raisons d'économie qui ont certainement leur valeur, mais qui n'ont pas de raison d'être dans la présente circonstance.

M. Gagnon fait motion pour une adresse concernant la réorganisation de la Cour des commissaires pour la décision sommaire des petites causes, dans la paroisse de la Rivière-Ouelle, etc. Il se plaint de ce que dans beaucoup d'endroits le gouvernement ait cru devoir révoquer les commissaires nommés par le gouvernement Joly, sans aucun motif et par pur esprit de parti.

Hon. M. Flynn dit que ces commissions ont été révoquées dans tous les cas pour de bonnes raisons et qu'on ne doit pas inférer de là que le présent gouvernement a agi avec aucun esprit de parti. Le présent cabinet a été formé dans un but de conciliation et il restera fidèle à son programme, sans être la dupe des uns, ni le complice des autres. Il doit aux irréconciliables justice, mais non faveur.

M. Tarte trouve singulier qu'à tout instant on cherche un moyen terme pour qualifier le gouvernement. Le mot conservateur n'exclut pas le mot modération, et vice versa ; mais il ne voit pas pourquoi le gouvernement, qui est appuyé par le parti conservateur, ne se prévaudrait pas de ce titre. Ceux qui composent le ministère comme ceux qui l'appuient sont des conservateurs ; pour sa part, il l'est et il n'appuiera le gouvernement qu'en tant que celui-ci aura la force de l'appellation en question sans chercher des mots vagues pour atténuer ce qui n'a pas besoin de l'être. Il se plaint qu'une part du patronage ait été accordée au détriment d'anciens serviteurs du parti conservateur, à des gens qui n'y avaient aucun titre.

Hon. M. Mercier dit que sans vouloir récriminer, il croit devoir faire remarquer que dans plusieurs endroits on a révoqué sans raison aucune certaines commissions.

Hon. M. Ross dit que le gouvernement auquel il a appartenu a, lui aussi, fait des révocations, mais ce n'était pas un gouvernement de conciliation. Si le nouveau cabinet veut mériter l'ap-

pellation à laquelle quelques-uns de ses membres tiennent tant, en apparence du moins, il ne doit pas en faire.

M. Gagnon approuve l'attitude de M. Tarte. Il dit qu'il préfère, malgré ses violences, un homme qui est conservateur et qui le dit sans crainte, à des hommes qui ne veulent pas endosser au grand jour la livrée de ceux qu'ils servent. Malgré ses violences personnelles dans des circonstances antérieures, il se plaît à dire qu'aujourd'hui lui et le député de Bonaventure se sont compris et s'apprécient mieux qu'auparavant. (Rires.)

Hon. M. Flynn réplique qu'on ne peut pas jurer qu'un jour ou l'autre certains membres de la gauche n'embrassent le pas et ne viennent demander l'hospitalité à la coalition.

La dernière partie de la séance est employée par une longue discussion aigre-douce au sujet de bons qui auraient été accordés par l'ex-gouvernement sur des appropriations qui étaient épuisées.

Les hon. MM. Chapleau, Robertson, Loranger et Lynch d'un côté, et les hon. MM. Joly, Langelier, Irvine, Marchand et Mercier de l'autre prennent part à ce débat.

La séance est levée à six heures.

CONSEIL-DE-VILLE.

Il y a eu hier soir, séance régulière du Conseil municipal.

Le conseiller Roy a présenté une pétition d'un certain nombre de libraires et autres, se plaignant de l'impression et de la vente de livres, etc., par plusieurs institutions de charité, qui ne paient aucune taxe, et qui par conséquent leur font une concurrence ruineuse.—Renvoyée au comité des Finances.

Le conseiller Johnston dit qu'il espère que les membres du comité apporteront une attention particulière à la question, car ces institutions font une concurrence désastreuse non-seulement aux imprimeurs et aux libraires, mais aussi à beaucoup d'autres industries qui elles sont fort bien taxées.

Présenté un compte de la batterie No. 1 de l'artillerie de garnison, réclamant la somme de \$141.36 pour services rendus lors des derniers troubles.

Soumis un état des revenus des marchés, savoir : Jacques-Cartier, \$443.90 ; Berthelot, \$15 ; Montcalm, \$76.92.

TELEGRAPHIE GENERALE.

Paris, 3.—La police fait en ce moment une enquête au sujet de l'affaire du jeune fils de Rochefort. Huit témoins ont déjà été entendus et leurs dépositions infirment les accusations portées par Rochefort.

Six lycéens ont écrit ce matin au *Gauche* que le jeune Rochefort s'est vanté ouvertement d'avoir pris part à la démonstration du 23 mai.

Paris, 4.—Les ravages du phylloxera dans les vignobles augmentent de jour en jour, et la société des vigneron est à chercher des moyens scientifiques pour arrêter le fléau.

Londres, 3.—M. Léon Say, dans le discours qu'il a prononcé à Mansion House, a dit qu'il considérait sa mission comme en quelque sorte terminée par suite de la certitude qu'il a acquise de voir renouveler prochainement les traités de commerce de 1860, complétés dans un sens libéral.

Une dépêche de Vienne au *Daily News* annonce que Mgr Jacobini a été autorisé par le Vatican à publier en entier la correspondance échangée avec le prince de Bismark.

L'*Osservatore Romano*, de Rome, dit : "Si le prince de Bismark désarme, le pape lui ouvrira immédiatement ses bras pour cimenter la réconciliation et la paix, mais Sa Sainteté ne peut pas changer de ligne de conduite."

Londres, 4.—En apprenant la mort de l'impératrice, le czar de Russie qui était à sa résidence d'été, est revenu immédiatement à St. Pétersbourg. Le duc d'Edimbourg assistera aux obsèques.

Il paraît que si Kœchlin avait tendu le bras complètement, il aurait infailliblement tué Rochefort sur place. D'après les dernières nouvelles, la blessure serait sérieuse : une hémorragie s'est déclarée et il est impossible de transporter maintenant le blessé à Genève.

Sarah Bernhardt va signer demain ou après-demain un engagement pour 60 représentations au théâtre Booth, à New-York, à raison de 3,000 francs chaque soir. Un dépôt en garantie de 200,000 francs a été fait.

Les courtiers Keyser et Frederici ont disparu ; ils laissent un passif de £30,000.

On mande de Pau, qu'une des arcades du pont que l'on construit en ce moment sur la Gave, a croulé hier entraînant dans sa chute une vingtaine d'ouvriers qui y travaillaient. Plusieurs d'entre eux se sont noyés et d'autres ont été tués par l'éroulement.

RELIQUE PATRIOTIQUE.

Tel est le titre d'une magnifique lithographie teintée, avec reliefs dorés qui sera mise en vente dans quelques jours, et qui est destinée à perpétuer le souvenir de l'imposante célébration de la fête du 24 juin 1880. L'idée de cette œuvre d'art et de patriotisme a été conçue par M. E. J. Dubeau, marchand bien connu de cette ville, qui a été admirablement secondé par Madame Dubeau, dans le dessin et l'agencement général des sujets. Le tout est distribué avec un goût exquis, sur une feuille de 17 pouces sur 22. Cette feuille encadrée, sera un magnifique ornement de salon en même temps qu'un souvenir précieux à tout bon patriote.

Voici à peu près la composition de ce chef-d'œuvre qui est dédié, par deux strophes de MM. L. P. Lemay et L. H. Fréchette, à la religion et à la patrie :

Au centre sont superposées les vues de Québec, Montréal et Ottawa, entourées des portraits très-bien rendus de Mgr. de Laval et de la Révérende Mère Marie de l'Incarnation, de Jacques-Cartier et de Champlain, de feu M. le docteur P. M. Barty, fondateur de la Société St. Jean-Baptiste, et de M. J. P. Rhéaume, le président actuel. Le tout est entrelacé d'inscriptions patriotiques et d'ornementations d'un goût exquis. Au frontispice, le fleuve St. Laurent sur lequel flotte la *Petite Hermine*, et Jacques-Cartier arborant sur le rivage l'emblème du Christianisme.

L'inscription principale, au milieu de laquelle figure le castor traditionnel, se lit comme suit : *Relique patriotique — Souvenir de la grande fête nationale des Canadiens-Français, célébrée à Québec le 24 juin 1880.* Ce souvenir est offert par l'auteur à la jeunesse canadienne.

Chaque copie est enfermée dans un étui élégant portant inscription, ce qui rend l'objet très portatif et est destiné en même temps à préserver le dessin des maculations, dans le cas où il ne serait pas encadré immédiatement.

Le prix du dessin est de 40 centimes et de 50 centimes avec l'étui.

MM. les maîtres de poste ou autres personnes de nos campagnes canadiennes qui désireraient prendre des commandes, auront le bénéfice d'une commission libérale et feraient bien d'en demander une copie immédiatement.

Nous avons vu une épreuve de cette magnifique conception et nous ne doutons pas qu'elle ne reçoive un accueil enthousiaste de la part de tous nos compatriotes et même de nos concitoyens d'autres origines. Toutes les familles témoigneront de leur patriotisme en se procurant cette œuvre de goût.

Nous croyons devoir faire remarquer que M. Dubeau a pris vis-à-vis du président de la Convention Nationale, l'engagement de souscrire généreusement, en proportion des bénéfices qu'il pourrait réaliser, en faveur de la fête du 24.

Pour toutes transactions concernant la *Relique Patriotique*, s'adresser à M. E. J. Dubeau, 41, rue Dalhousie, Basse-Ville, Québec.

A TRAVERS LA VILLE.

ECCLÉSIASTIQUE.—Mgr. Taschereau est parti hier pour St. Charles de Bellechasse, en visite pastorale. Son absence durera un mois.

MUSIQUE.—Le corps de musique de la batterie B jouera ce soir, sur la terrasse Dufferin, de huit à dix heures.

MÉDAILLES LORNE.—Le concours de philosophie pour les médailles Lorne, a eu lieu lundi, au Séminaire de cette ville. M. Eugène Roy a obtenu une médaille d'argent, et M. Edmond Paré une médaille de bronze.

CLUB DE CROSSE THISTLE.—On nous informe qu'il y aura le 25 juin, sur le terrain de l'association, une grande joute athlétique.

LES ÉMÉUTIERS.—M. R. Alley, avocat des prisonniers dans la bagarre du quai St. André, a fait application hier à la Cour d'appel, pour qu'ils fussent admis à caution. La Cour, à l'unanimité, a refusé.

COUR D'APPEL.—Judgement a été rendu hier, à la Cour du banc de la Reine, dans les causes suivantes : Boudreau vs. Dorais, confirmé ; Beaupré vs. Bourbon, renversé ; McGreevy vs. Gagné, renversé ; McGreevy vs. Paille, confirmé ; Walsh vs. Banque Union, confir-

mé ; Banque Stadacona vs. Walker, renversé ; Brown vs. Perkins, renversé ; Gauthier vs. Roy, confirmé.

IDENTIFICATION.—Le cadavre qui a été retiré de l'eau, il y a quelques jours, par les matelots d'un navire, près de l'île d'Orléans, et sur lequel une enquête a été tenue avant-hier, va être exhumé et sera probablement réclamé par une famille de cette ville.

VOL ET ARRESTATION.—Le détective Fournier, accompagné du constable Cameron, a opéré hier l'arrestation d'un nommé Victor Chalifour, sous soupçon d'avoir vendu une scie voilée à M. Léon Godbout.

LA CASE DE L'ONCLE TOM.—Il y avait salle comble hier soir, à la salle de Musique. La pièce a très-bien marché et Sam Lucas est un acteur de talent, ainsi que les sœurs Hyers. Cette après-midi, la *Case de l'Oncle Tom* ; ce soir, *De Peschavage à l'affranchissement*.

MONUMENT DE SALABERRY.—M. Dion, secrétaire général du monument qui doit être érigé à Chambly, à la mémoire du héros canadien-français le lieutenant-colonel de Salaberry, est en cette ville chargé de la mission de s'adresser à la famille Gagy, à Beauport, qui est maintenant propriétaire de l'ancien manoir de Salaberry, pour obtenir la permission de placer sur la façade de l'édifice, une tablette en marbre portant inscription commémorative de la date de la naissance du héros.

La pose de ce marbre aura lieu durant les fêtes du 24 juin, probablement sous le patronage de la Société St. Jean-Baptiste que M. Dion espère obtenir. La paroisse de Chambly enverra une nombreuse délégation pour assister à la démonstration du 24.

DETENTION DE L'ATALAYA.—Hier, douze hommes ont été envoyés avec un bateau appartenant à M. Wagner, pour procéder au déchargement de ce navire ; mais le capitaine a objecté et a déclaré solennellement devant le notaire Campbell que sa cargaison ne contenait pas d'armes ou de munitions, et a protesté contre la détention qu'on lui faisait subir, afin d'être à même de réclamer des dommages s'il y avait lieu. Le percepteur des douanes a, paraît-il, télégraphié immédiatement à Ottawa, demandant des instructions et l'autorisation de procéder aux recherches. Les autorités canadiennes n'autoriseront probablement pas ces recherches sans que le gouvernement espagnol prenne la responsabilité des dommages qui pourraient être causés par la détention qu'on fait subir à ce navire. Le consul espagnol va probablement conférer de la chose avec son gouvernement ou l'ambassadeur de celui-ci à Washington. M. Gillespie, de Montréal, l'agent du navire détenu, est arrivé ici hier.

GOLD FLAKE CUT-PLUG (*Tabac coupé floconneux*).—Nous publions aujourd'hui sur la quatrième page de notre journal, une annonce sur laquelle nous appelons l'attention des marchands de tabac et des fumeurs. Ce tabac possède des qualités qui le font rechercher de tous les fumeurs. La compagnie a par-dessus elle un grand nombre de certificats que le manque d'espace ne nous a pas permis de publier et qui témoignent hautement des qualités qui sont énumérées dans l'annonce.

WILHELMJ.—Nous disions hier que le célèbre violoniste avait été acclamé dans toutes les capitales de l'Europe ; nous le prouvons aujourd'hui. Le *Journal des Débats*, de Paris, dit qu'il n'a jamais vu une telle dextérité et autant de délicatesse de son alternant avec la force ; il y a dans le jeu de Wilhelmj quelque chose de phénoménal. Le *Times*, de Londres, dit qu'il a pris la première place parmi les artistes et qu'il y répand un éclat éblouissant. La *Tribune*, de New-York, dit qu'il est facile de lui assigner sa place dans le monde artistique ; il est non-seulement le premier violoniste contemporain et l'un des plus grands musiciens en général, mais il est si grand, si enchanteur, qu'il nous fait oublier tous les violonistes que nous avons entendus jusqu'à ce jour.

L'unique concert que donnera Wilhelmj à Québec, aura lieu à la Salle de Musique mercredi, le 9 juin. Nous est avis qu'on ferait bien de ne pas attendre à la dernière heure pour réserver ses sièges.

NOUVELLES MARITIMES.—La barque *Festivaente*, en destination de Québec, et voyageant sur lest, est venue à la côte, à l'île aux Oiseaux, le 31 de mai. L'équipage et le matériel ont été sauvés.

—Il est entré dans le port, hier, 11 vaisseaux à voiles et à vapeur.

FAITS DIVERS.

OHUTE PROBABLEMENT FATALE.—Un jeune homme de cette ville, dit le Quotidien, de Lévis, E... est arrivé chez lui cette nuit, à l'insu de ses parents, tout ensanglanté et portant des blessures sérieuses à la tête et aux bras. Ce matin, lorsque son père fut pour le réveiller, il croyait qu'un meurtre avait été commis chez lui, tant son fils était couvert de sang. Il le questionna de diverses manières sans pouvoir se renseigner d'une manière satisfaisante. Le Dr. Lacerte accompagné du Dr. Landrière furent mandés immédiatement et lui prodiguèrent les premiers soins que requerrait son état critique.

La police, informée du fait fit des recherches et elle ne tarda pas à avoir la preuve que le jeune homme avait roulé en bas du cap, presque vis-à-vis l'anse McKaw, où son chapeau et sa cravate ont été trouvés ce matin. Un autre homme du nom de Lévesque, en passant près de cet endroit hier soir, le reconut et le conduisit chez lui. L'état du pauvre malheureux est critique, car les médecins ont jugé à propos de lui faire recevoir les secours de la religion.

VOLEURS DÉGUISES EN HOMMES.—On télégraphie de Dallas qu'une singulière aventure vient d'arriver près de Clear Lake, comté de Collins, Texas. Un fermier, nommé Bradley, est parti pour affaires, laissant une somme de \$200 à la garde de sa femme. Le soir du même jour, un étranger est venu demander l'hospitalité et a couché sur un grabat, dans la galerie. A minuit, il a vu entrer deux hommes, mais il n'y a pas prêté attention, supposant qu'ils faisaient partie de la famille. Peu après il a entendu appeler au meurtre, et regardant à travers les persiennes il a vu une femme étendue, le cou coupé, sur son lit. Alors l'étranger a pris son revolver, poussé la porte de la chambre et tué les deux assassins. Ensuite il a sauté sur son cheval pour aller prévenir les voisins, et il est revenu accompagné de quatre personnes. Mme Bradley était morte, ainsi que les deux voleurs qui l'avaient égorgée. Ces voleurs étaient une dame Pruet, âgée de 60 ans, et sa fille. Leur crime est d'autant plus incompréhensible qu'elles étaient à la tête d'une fortune considérable.

DIVERS.—On parle d'organiser, aux chutes Niagara, une séance littéraire et musicale, dans laquelle un conférencier en renom parlera de l'histoire du lac Ontario et des Mille-Iles. Comme nouveauté, on remarquera un groupe de voyageurs canadiens qui répéteront nos chants populaires. Ces voyageurs ont été engagés à Ottawa et à Hull, croyons-nous.

—La dette publique des Etats-Unis a été diminuée de \$15,928,033.87 pendant le mois de mai; ce qui fait une diminution de \$74,820,536.52 depuis le 30 juin, l'an dernier. Il n'est pas d'exemple dans l'histoire d'une réduction de dette publique semblable. Les gouvernements sont plutôt enclins partout ailleurs à l'augmenter qu'à la diminuer.

—On lit dans la Gazette de Sorol: L'orage de mercredi soir, a fait des dommages considérables dans la paroisse de St. Barthélemy, comté de Berthier. Les cours d'eau, gonflés par la pluie, ont débordé sur les champs nouvellement ensemencés, détruisant les moissons; enlevant les ponts, déracinant les arbres. Les cultivateurs de ces riches cantons ont subi des pertes que beaucoup ne pourront réparer cette année.

—Quelques citoyens de New-York ont fait des démarches afin de savoir si le gouvernement d'Ottawa louerait ou vendrait les Mille-Iles pour en faire un lieu de plaisance dans la belle saison. Nos voisins savent choisir leurs morceaux. Crémazie disait que, lorsque, après la chute d'Adam, les anges remportèrent au ciel le paradis terrestre, ils en laissèrent tomber quelques parcelles qui ont donné naissance aux Mille-Iles. Ces poètes!

—Il y a vingt ans passés le steamer Arabian sombra dans la rivière Mississouri avec 600 barils de whiskey. Le courant de la rivière se mit à changer, et maintenant l'endroit où sombra le steamer, est sec et le vaisseau naufragé (et oublié) est enterré à une profondeur de quarante pieds dans le sable. L'autre jour le propriétaire de l'endroit plaça une pompe, et au lieu d'eau sa pompe lui donna le whiskey d'un des 600 barils. Pendant un certain temps après qu'il eut découvert cette mine, le terrain dans les environs se vendait \$475,000 l'arpent; mais bientôt quelqu'un se rappela l'ancien naufrage et le prix tomba. Il n'y a rien comme le whiskey pour faire hausser le prix des terres dans le Missouri!

—Il y a déjà longtemps, un enfant

de trois ans de M. Fulton, Middle Stewiacke, avala un cent, et depuis lors sa santé a été délicate. Les médecins ignoraient où pouvait se trouver le cent, qu'on savait nuire cependant à la santé de l'enfant. Un jour de la semaine dernière l'enfant se mit à vomir et rejeta le cent, qui était logé quelque part entre l'estomac et l'entrée de la gorge. Le cent était un tiers usé, et grisâtre de couleur.

—La pêche au homard est fort abondante sur l'île du Prince Edouard; les factories ne peuvent même fournir à les mettre en boîtes. Sur les côtes du Nouveau-Brunswick, la pêche du homard est peu considérable ce printemps.

JOLI.—Un aimable sceptique parisien, débarque sur le boulevard, de retour du Japon. Il dine aussitôt avec quelques amis, et une fois assis au restaurant, demande avant toute chose un journal.

—Ah! c'est naturel, lui dit-on; après cette absence, vous voulez savoir si rien n'est changé dans ce pays?

—Oui, je veux savoir si tout est comme je l'ai laissé... si rien n'est à sa place.

—Pendant Timoléon a deux dents qui le font souffrir.

Il se décide à aller chez un maître de l'art, auquel il demande le prix que lui coûtera l'extraction de ses deux molaires.

—Dix francs la première et cinq francs la seconde, répond l'émule de M. Préterre.

—Eh! bien! alors, arrachez-moi seulement la seconde pour aujourd'hui.

HONNEUR AUX PIANOS WEBER.

Lors de la représentation dramatique donnée vendredi, sous le patronage du Gouverneur-Général et de S. A. R. la princesse Louise, dans la salle Nordheimer, à Montréal, on a fait venir de la Compagnie de Pianos de New-York, rue St. Jacques, un magnifique piano Weber, pour l'usage de l'orchestre. Un instrument semblable a été placé dans les appartements de la Princesse Louise durant son séjour à Québec. Les appartements particuliers de S. A. R. au Windsor contiennent aussi un splendide piano de salon de Weber, et un piano de Centenaire est placé dans le grand corridor de l'hôtel.

M. Oliver King, pianiste de S. A. R., a déclaré que sous le rapport de la touche et du son, les pianos Weber sont parfaits. Campanini, le premier ténor de l'univers, et qui a récemment fait l'acquisition d'un de ces instruments, écrit à M. Weber ce qui suit:

— Cher Monsieur Weber, — Permettez-moi, en justice pour l'instrument et pour le fabricant, de dire que l'ampleur et la pureté du son, la propriété qu'il possède de rendre les impressions de l'exécution, et leur grande force d'expression, font de vos pianos les instruments d'une valeur incalculable pour les artistes qui savent les apprécier. Espérant avoir l'occasion de vous rencontrer à mon retour à New-York, je demeure votre, etc., etc., "ITALO CAMPANINI."

Des arrangements ont été pris pour établir à Québec une Agence des Pianos Weber. Nous pensons que M. R. Morgan, marchand de musique, en est chargé, et qu'il a maintenant en magasin plusieurs de ces magnifiques pianos Weber qu'il sera enchanté sans doute de faire voir et de laisser apprécier par les personnes qui voudront bien l'honorer d'une visite. Nous félicitons la maison Weber d'avoir choisi pour la représenter à Québec un homme aussi compétent que M. Morgan.

Pour la St. Jean-Baptiste, qui doit être célébrée à Québec cette année avec un éclat extraordinaire, nous engageons les dames à visiter l'établissement de MM. BRUNET & LAURENT, Enseigne de la Feuille d'Erable, St. Roch, où elles trouveront les Etoiles à Robes les plus nouvelles, des Chapeaux de Paille des plus élégants, et de magnifiques Indiennes à la Pompadour. Les dames de la campagne lors de leur visite à Québec le 24 mai prochain, feront bien de profiter des avantages qu'offrent MM. BRUNET & LAURENT et qui méritent d'attirer l'attention des acheteurs.

Québec, 5 juin 1880.

Montant perçu aux Jeunes, pour la semaine finissant le 4 du courr. n. dans le port de Québec. \$4,228 26.

MA CHE MONETAIRE. New-York, 10 ju. 5 juin 1880. Premier cours Echange Sterling 3 jours 4.90, soixante-cinq; 57; Greenbacks, 60.

PRODUITS EN GROS DE MONTREAL 4 juin 1880.

FLEUR.—Extra Supérieure, \$5.65 à \$5.80; Extra Supérieure, \$5.60 à \$5.70; Fancy, \$5.75 à \$6.00; Extra du Printemps, \$5.60 à \$5.70; Supérieure, \$5.30 à \$5.40; Forte de Boulangers, \$6.10 à \$6.50; Fine, \$4.90 à \$4.70; Middlings, \$4.15 à \$4.30; Recours, \$3.90 à \$3.45; Sacs d'Ontario, \$2.80 à \$2.90; Sacs de la Cité (délivré) \$3.65 à \$3.15. Recettes.—Blé, 16,785 mts; Blé d'hiver, 115,334 mts; Orge, 90 mts; Fleur, 1,163 quarts; Avoine, 814 quarts; Beurre, 88 tinnettes; Fromage, 814 mts; Lard, 90 quarts; Pois, 12,625 minots; Avoine, 90 minots.

PRIX DES ACTIONS. Montréal, 4 juin 1880.

Premier bureau — Banque de Montréal, 136 1/2 à 137; ventes, 10 actions à 136 1/2. Banque des Marchands, 83 1/2; ventes, 6 actions à 93 1/2. Banque du Commerce, 123 à 122 1/2; ex-div., 139 à 139 1/2. Banque d'Ontario, 79 à 78 1/2. Banque de Toronto, 126 1/2 à 125 1/2. Banque Moisson, 85 à 83 1/2. Banque du Peuple, 72 à 70. Banque Jacques-Cartier, offert 70. Banque Exchange, 45. Cie. du Télégraphe de Montréal, 95 à 94 1/2; ventes, 25 actions à 94 1/2. Cie. du Gaz de Montréal, 123 à 122 1/2. Cie. du Tramway de la Cité, 96 à 95 1/2; ventes, 50 actions à 96 1/2. 117 actions à 98. Cie. de Navigation du Richelieu et d'Ontario, 40 1/2 à 39.

Second bureau — Banque de Montréal, 136 1/2 à 137; ventes, 9 actions à 136 1/2. Banque des Marchands, 83 1/2 à 93 1/2; ventes, 30 actions à 93 1/2. Banque du Commerce, 123 à 122 1/2; ventes, 1 action à 122 1/2; ex-div., 129 à 119. Banque d'Ontario, 79 à

78 1/2; ventes, 6 actions à 78 1/2. Banque de Toronto, 127 à 125. Banque Moisson, 84 à 83 1/2; ventes, 25 actions à 84. Banque du Peuple, 72 à 70. Banque Jacques-Cartier, 72 à 70. Cie. du Gaz de Montréal, 122 à 122 1/2; ventes, 11 actions à 122 1/2. Cie. du Tramway de la Cité, 95 1/2 à 95. Cie. de Navigation du Richelieu et d'Ontario, 40 1/2 à 39.

ARRIVAGES AU QUAI LAROCHE. Québec, 5 juin 1880. Golette Rosana, Capt. Boucher, Rivière-Saint-Charles, avoine.

DÉCÈS. Au faubourg St. Jean, le 4 du courr., à l'âge de 4 ans et 10 mois, Alfred Epiphane Adélaïde Tessier. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, M. Alfred Tessier, rue d'Arionville, No. 194, à 8 heures, à 4 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ANNONCES NOUVELLES.

AVIS AU PUBLIC. La seule Médaille Commémorative du 24 Juin, reconnue par la Société St. Jean-Baptiste.

La Société St. Jean-Baptiste de Québec a informé les membres de toutes les sociétés nationales ou corporations ouvrières, qu'elle ne reconnaît qu'une seule médaille commémorative de la grande convention nationale, et que cette médaille est celle qui a été reconnue par la Société à MM. DUQUET & DALLAIRE, Bijoutiers de cette ville, par un acte notarié passé entre eux et le Président de la Société St. Jean-Baptiste de Québec qui s'est réservé dans l'acte un bénéfice pour aider à payer les frais énormes encourus pour l'organisation de la fête.

La Société St. Jean-Baptiste ayant aussi adopté cette médaille comme l'insigne officiel qui devra être porté dans la défilé, le 24 juin 1880, compte que tous ceux qui prendront rang dans la procession porteront cette médaille comme insigne tel que décidé par la Société.

J. P. RHEAUME, Président S. St. J.-B.

Québec, 5 juin 1880—6f

MAGNIFIQUE VILLA A VENDRE AU Bout de l'Île d'Orléans.

ACTE DE FAILLITE DE 1875 Et ses Amendements.

Dans la cause de P. E. GODBOUT Failli.

Une coquette résidence d'été avec jardin, pépinière, hangar, etc., et située au bord du fleuve. La propriété a 120 pieds de front et est bornée à l'autre bout par le chemin royal.

La vente aura lieu

Mardi, 8 Juin courant, à UNE HEURE P. M., à la porte de l'église de STE. PETRONILLE DE BEAULIEU, Île d'Orléans.

WURTELLE & LORTIE, Syndics.

Québec, 5 juin 1880—2f

ANGLETERRE ! Le Dr. GRAY, Inventeur de la

VITALINE

Était un célèbre médecin de Londres (Angleterre.)

La VITALINE a opéré des cures merveilleuses parmi ses clients.

La VITALINE continue à produire les mêmes résultats de ce côté de l'Atlantique. PRIX — \$1.00 la bouteille.

En vente chez tous les pharmaciens. CIE. DE MEDECINE DE GRAY, Toronto.

5 juin 1880.

Vache écartée ou volée.

Mercredi soir ou jeudi matin, une VACHE ROUGE a disparu de l'endroit appelé "Cove Field". Toute information donnée au No. 2, RUE STE. CROIX, sera reçue avec reconnaissance.

Québec, 4 juin 1880—21p

Carte Professionnelle.

Clapham & de Beaumont Notaires Publics et Commissaires pour la Province d'Ontario.

Une attention spéciale accordée aux affaires maritimes.

J. G. CLAPHAM, N. P. J. R. C. DE BEAUMONT, N. P. 1, ST. LAWRENCE CHAMBERS, 113, rue St. Pierre, Basse-Ville.

Québec, 3 juin 1880—6f

Salle de Musique.

Une soirée seulement. MERCREDI, 9 JUIL

SOUS LE PATRONAGE DE Son Excellence le Gouverneur-Général.

Unique concert à Québec du Violoniste le plus renommé de l'univers

ANNONCES NOUVELLES.

Encan de Meubles

Par OCT. LEMIEUX & CIE., Jeudi, le 10 Juin 1880

A la résidence privée, No. 75, rue Fleurie, St. Roch.

Par encan sera vendu JEUDI, le 10 JUIN, à la résidence privée, No. 75, rue Fleurie, St. Roch, un assortiment considérable de Meubles de Ménage consistant en Tables de toutes sortes en Mahogany et en Noyer Noir, Soix. Armoires, Garde-Robes, Commodes, Sideboards, Chiffonniers, Vaiselles, Verreries, Gravures, magnifiques Reliars Anglais, Poêle à trois étages, et une grande quantité d'autres effets.

La vente commencera à 11 heures précises. OCT. LEMIEUX & CIE. Encanteurs.

Québec, 5 juin 1880.

AVIS

RENDEZ-VOUS CHEZ J. C. PATERSON, 27, RUE BUADE,

Pour acheter votre Chapeau

Vous y trouverez un grand assortiment à des prix modérés.

Québec, 5 juin 1880.

Marchandises de Nouveautés pour l'Été.

CHAUSSETTES, ÉTAMINES, DELAINES, DÉBEIGES, CASHMERS, ETC., ETC.

Le tout à des prix modérés.

FYFE, WRIGHT & LEITCH, 22, RUE LA FABRIQUE.

P. S.—Garnitures conformes à être mises en combinaisons avec les susdits matériaux pour Robes. Un grand assortiment de choix.

AUX MESSIEURS

Nous sommes complètement assortis en fait de Tweeds Écossais et Canadiens, Habits en Tweeds de l'Ouest de l'Angleterre, Vêtements de Dessous pour l'Été, Coûtes et Chemises, Scaris et Cravates, Parapluies, Waterproof, etc., etc. Les messieurs ayant besoin de ces marchandises trouveront un grand avantage en examinant notre assortiment et nos prix.

FYFE, WRIGHT & LEITCH, 22, RUE LA FABRIQUE.

Québec, 3 juin 1880.

SEL A FLOT.

7,000 Sacs de Sel en déchargement de la Barque "RUBY", à vendre à flot ou au Quai Laroche, rue St. Paul, par

A. LAROCHE.

Québec, 2 juin 1880—2s

CHAPEAUX !

A ceux qui veulent économiser 25 0/0 tout en se procurant un article de première classe.

A l'occasion de la Grande Convention Nationale du 24 Juin prochain, nous offrons au public une réduction sans précédent sur notre assortiment qui se compose des meilleurs Chapeaux Anglais, Français et Américains.

Chapeaux Satins des célèbres manufactures Anglaises et Françaises.

Aussi—Chapeaux Satins pour Messieurs du Clergé, Chapeaux Paille.

Nous venons de recevoir 25 caisses de magnifiques Chapeaux Paille, au-delà de 100 douzaines dont les prix varient depuis 25c en montant.

Notre assortiment de Pardessus et Caoutchouc est au grand complet.

Qu'on se donne rendez-vous AU MAGASIN NATIONAL.

No. 116, rue St. Joseph, ST. ROCH.

A L'ENSEIGNE DU BUFFALO

PECTEAU & TURCOTTE.

Québec, 2 juin 1880.

MEDAILLE !

La seule Médaille Fabriquée à Québec

EN SOUVENIR DE LA CONVENTION NATIONALE DU 24 JUIN 1880.

PRIX—Argentée, 15 cts.; Dorée, 25 cts.

EN VENTE CHEZ

GEO. CHATEAUVERT

BIJOUTIER

210, rue et faubourg St. Jean.

Québec, 2 juin 1880—1m

ON DEMANDE

DEUX COMMIS d'expérience dans la Marchandise Sèche sachant l'anglais et le français.

S'adresser à F. GUAY, No. 21, rue Notre-Dame, Basse-Ville.

Québec, 1er juin 1880—1o

Médaille commémorative

DU 24 JUIN

Seule Médaille reconnue et adoptée par la Société St. Jean-Baptiste.

PRIX : 25 CENTS

EN VENTE CHEZ

DUQUET & CIE., Haute-Ville. DUQUET & DALLAIRE, St. Roch. J. E. LALIBERTÉ, St. Roch. L. BROUIN & FRÈRE, St. Roch. E. G. VALÉRIAN & FRÈRES, Basse-Ville. HOTEL DU CHÉEN D'OR, Bureau de Poste. E. VINCENT, Faubourg St. Jean. H. COLTURE, St. Saurour.

On peut aussi se procurer en s'adressant aux Officiers de Section.

Décez-vous des Médailles qu'on offre en vente et qui ne sont point reconnues par la Société St. Jean-Baptiste, car elles ne portent point le cachet officiel de Convention Nationale de la Société. De plus, toutes ces Médailles sont en vente contre les intérêts de la Convention.

DUQUET & DALLAIRE, Horlogers et Bijoutiers.

Québec, 2 juin 1880.

Hussards Canadiens "Queen's Own."

LA TROUPE "A"

Se réunira à l'arsenal, SAMEDI SOIR, le 5 du courr., à 7.30 heures. Tous les membres doivent être présents.

Par ordre, F. WOOD GRAY, Capt. et Lieut.-Col. Com.

Québec, 3 juin 1880—3f

Aux Constructeurs.

M. E. J. DUBEAU, Marchand de Gros d'Épicerie, No. 41, RUE DALHOUSIE, Basse-Ville, a été nommé Agent pour la vente de la Brique Pressée Rouge et Blanche, Brique à Feu et Blocs d'Ornementation en Terre Cuite pour Maisons, etc.

Il sollicite une visite des personnes qui ont l'intention de bâtir. Les meilleurs certificats sont produits quant à la qualité et à la durabilité et à la permanence de la teinte. Prix modérés et livraison prompt.

Québec, 2 juin 1880—1s

Gardez vos Vieux Parapluies.

Faites les couvrir et remettre à neuf ou réparer chez

M Jules Esculier

Fabricant de Parapluies et En-tout-cas de tous genres. Échange les vieux En-tout-cas, et remet à neuf les Parapluies et En-tout-cas de Soie qui sont coupés dans les plis. Il fait aussi le repassage des Razoirs, Ciseaux et Couteaux, et garantit son travail, ayant un outillage complet pour bien repasser les Razoirs.

Il tient un assortiment de bons Razoirs, Ciseaux et Couteaux vendus sur garantie, à un prix de fabrique. Sa voiture passe tous les jours dans les rues de la ville, pour prendre et rapporter à domicile les Parapluies, Ciseaux et Couteaux à repasser. Il prévient aussi les dames et messieurs qui voudront bien lui confier leurs ouvrages, qu'il n'est représenté par aucun passant de son métier. Lui-même ou son fils conduisent la voiture portant son nom et son domicile en lettres dorées. Il prévient aussi les personnes qui ont des Parapluies à réparer, et qui lui depuis plus d'un an, s'ils ne viennent pas les réclamer d'ici à la fin de juin courant, ils seront vendus.

N. B.—Vous trouverez un assortiment d'Étoiles Françaises, spécialement pour Parapluies et En-tout-cas.

Québec, 2 juin 1880—1m

SALLE DE MUSIQUE.

TROIS REPRÉSENTATIONS.

VENDREDI et SAMEDI SOIR 4 et 5 Juin

Et Samedi après-midi à 2.30 h.

VENDREDI SOIR ET SAMEDI L'APRÈS-MIDI

SERA REPRÉSENTÉE

LA CASE DE L'ONCLE TOM

dans laquelle figureront la

Combinaison des Sœurs Hyers

et le grand comédien de couleur

SAM LUCAS !

Une chose digne d'attention est que les rôles d'esclaves seront tenus par des ACTEURS DE COULEUR, tandis que les autres rôles le seront par des blancs, ce qui donne à la pièce un cachet d'originalité qu'elle ne possédait pas avant.

Samedi Soir

Sera représenté le grand drame lyrique d'une moralité irréprochable

LIBRE D'ENTRAVES

ou

De l'esclavage à l'affranchissement

Joué par l'unique troupe dramatique de couleurs du monde entier.

PRIX POPULAIRES :

Soirées : 25 cents, 35 cents et 50 cents. — Matinée : Enfants 15 cents, adultes 25 cents dans toutes les parties de la salle.

On peut réserver des sièges chez le Capt. C. E. Holiwell ou le plan de la salle est maintenant déposé.

Québec, 20 mai 1880—5f

29-2-34-5

Maison de Pension Privée.

MME. VOYER, No. 20, rue Garneau, informe le public qu'ayant loué la maison voisine occupée pendant plusieurs années par feu son Honorable père, elle pourra disposer, à l'avenir, d'un grand nombre de chambres meublées ou non meublées avec la pension. Aussi—Roane Chambre de Bains.

Entre au No. 20, rue Garneau.

Québec, 15 mai 1880.

GOLD FLAKE CUT PLUG-SMOKING (TABAC DORÉ FLOCONNEUX)

MANUFACTURE PAR LA COMPAGNIE "GLOBE", WINDSOR, ONTARIO.



La vignette ci-dessus est un fac-simile, moins les dimensions, de nos paquets de quatre onces du TABAC DORÉ FLOCONNEUX.


LA MANUFACTURE DE TABAC "GLOBE," DE DETROIT,
Faisant ci-devant affaires sous les noms et raison de WALKER, MCGRAW & C^{ie}, a changé son nom en celui de COMPAGNIE MANUFACTURIÈRE DE TABAC "GLOBE", avec les mêmes actionnaires, et sous la même direction que ci-devant.
Ces changements ont été faits en partie en vue d'incorporer la succursale de Windsor, Ontario, qui depuis deux ans a fonctionné sous le nom de J. E. SEXTON, le Secrétaire-Trésorier de la dite Compagnie à Détroit. La raison sociale de la maison de Windsor sera
COMPAGNIE MANUFACTURIÈRE DE TABAC "GLOBE"
J. E. SEXTON, Président; A. A. BOUTELL, Secrétaire-Trésorier.

TABAC DORÉ FLOCONNEUX

SES QUALITÉS

Nous certifions que c'est là le meilleur tabac qui ait jamais été produit dans le pays, et nous appuyons notre avancé sur les faits suivants :

- 1o. Il est manufacturé avec le meilleur choix de feuilles de tabac brillant de la Virginie.
- 2o. Il est pur et vierge de toutes les substances malsaines que renferme ordinairement le tabac.
- 3o. Il n'encrasse pas la pipe ; ce fait seul prouve sa supériorité sur les autres tabacs.
- 4o. Il se consume également jusqu'au fond de la pipe et ne laisse pas d'écarter dans la bouche.
- 5o. Il produit une fumée douce et agréable qui n'aigrît pas la gorge et n'assèche pas la langue.
- 6o. Il a autant de durée que la torquette et a l'avantage d'être coupé.
- 7o. Il est coupé d'une manière très économique et nécessitant très-peu de matériel.
- 8o. Il est empaqueté d'une manière très commode pour la poche et s'acclimate partout.
- 9o. Il forme un charbon ardent et ne s'éteint pas sous l'action du vent, ce qui en fait un article précieux pour le voyage.
- 10o. Son arôme délicieux et sa fumée légère en font le favori des dames.
- 11o. Il est supérieur sous le rapport de l'économie, de la commodité et de la qualité à tous les tabacs qui ont été importés au Canada.
- 12o. Il est manufacturé par une compagnie responsable qui ne fait aucune assertion qu'elle ne puisse prouver.
- 13o. Il a été introduit sur le marché à grands frais, par ses seules qualités, et à si bas prix qu'il n'y a que le grand débit qui puisse contrebalancer les sacrifices qu'il a coûtés.
- 14o. Il possèdera toujours les qualités ci-dessus, tant qu'il sera manufacturé par nous-mêmes.


 Ottawa 3 April 1880
 Messrs J. E. Sexton
 Windsor

Be good enough to
 send on receipt of this forty (40)
 Gold Flake Cut Plug, the
 same as already furnished by you
 for the use of the House of Commons
 Smoking Room through Mr. John
 Smith by express addressed Col.
 Stephen M. P. Treasurer Pipe Committee
 House of Commons 11th
 John Smith
 J. E. Sexton

P.S. The Gold Flake pipe
 almost general satisfaction and
 we, up words of 80 men we have
 now been using it, no doubt
 that will have the effect
 of introducing it into the
 Council Meeting Room
 Send bill & I will remit
 Yours
 J. E.

AVERTISSEMENT.

Nous informons respectueusement nos nombreux amis et les consommateurs de tabac en général, qu'en même temps que nous apportons une attention particulière à la fabrication du Tabac Doré Floconneux, nous faisons un commerce toujours grandissant de Tabac de toutes dénominations, coupé et en torquettes.

Notre tabac "Globe" pour chiquer, qui est si justement populaire aux Etats-Unis est aussi manufacturé à notre établissement de Windsor, où nous possédons les mêmes avantages qu'aux Etats Unis pour manufacturer le meilleur tabac à chiquer de l'univers.

Le "Victoria", connu des chiqueurs au Canada, depuis 20 ans, a tellement été perfectionné par nous qu'il gagne tous les jours en popularité. Nous avons aussi des qualités secondaires de tabac à chiquer et à fumer.

Le "Wig Wag", tabac à fumer inférieur, est aussi très connu et donne une satisfaction universelle.

Le gouvernement va probablement exiger que le tabac coupé soit mis en paquets d'un livre ou moins, et nous travaillons rapidement à nous mettre en rapport avec ces exigences.

Malgré que cette loi nous cause un surcroît de travail, elle sera d'un grand avantage pour le vendeur et pour le consommateur et aura pour effet de faire parvenir nos produits à ce dernier sous une meilleure forme que maintenant.

COMMENT ET OU SE VENDENT NOS PRODUITS.

Nous n'employons pas de commis-voyageurs et nous ne vendons qu'à des maisons de gros bien établies. Ce que nous économisons en ne vendant pas aux marchands-détailliers, nous le donnons au marchand de gros, qui peut ainsi vendre au prix de la manufacture.

Nous donnons ci-dessous une liste des marchands principaux qui exploitent nos produits et où les marchands-détailliers doivent aller pour se les procurer :

- | | |
|--|---|
| HAMILTON.—Alex. Harvey & Co.; Stuart & McPherson;
Jas. Turner & Co.; Lucas, Park & Co.; Lumsden Bros;
Reid, Goering & Co.; W. H. Gillard & Co.; Simpson,
Stuart & Co.; Brown, Routh & Co. | TORONTO.—F. Smith & Co.; Nerlich & Co.; Moore &
Warren Bros.; James Lumsden; Hill, McIntosh & Co.;
J. W. Seales; F. McHardy & Co.; John Morris; W.
Ramsay & Co.; W. J. Ramsay & Co.; E. Gordon & Co.;
P. G. Close & Co.; Perkins, Ince & Co.; James Burns;
Smith, Keighley & Co.; Eby, Blain & Co. |
| WINDSOR.—Samuel Stover.
LONDON.—Edward Adams & Co.; M. Masuret & Co.; A.
Smith & Co.; Wm. Kelley & Sons. | KINGSTON.—A. Gunn & Co.; George Robertson & Sons.
BRANTFORD.—A. Watts & Co.; Geo. Watt & Sons.
OSHAWA.—W. H. Gibbs, Jr. |
| OTTAWA.—J. & J. McAdam.
ST. CATHERINE.—W. J. & J. McCalla. | |
- J. RATTRAY & CO., Montréal, Seuls Agents pour la Province de Québec.
 JARDINE & CO., St. Jean, Seuls Agents pour le Nouveau-Branswick.
 S. H. SYMONS, Halifax, Seul Agent pour la Nouvelle-Ecosse.